

DECISION DU PRESIDENT N°2021/0002

NATURE DE L'ACTE : 1.1 MARCHES PUBLICS

TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE AQUATIQUE P. LOISEL A BRETEUIL

Le président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique

VU la délibération du conseil communautaire en date du 15/07/2020 autorisant le président par voie de délégation à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme adaptée en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 03/12/2020 pour les travaux de rénovation du centre aquatique P. Loisel à BRETEUIL,

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure et de signer le marché relatif aux travaux de rénovation du centre aquatique P. Loisel à BRETEUIL avec :

- **Lot 1 Charpente - Gros œuvre** : PIVETTA BATIMENT SAS domiciliée ZAC du Gros Grelot à THOUROTTE (60150) pour un montant de 305 928.57€ H.T soit 367 114.28€ T.T.C.
- **Lot 2 Étanchéité - Plafonds extérieurs** : SOPREMA ENTREPRISE SAS domiciliée 19, rue Gabriel Voisin à REIMS (51688) pour un montant de 82 138. 85€H.T soit 98 566. 62€ T.T.C
- **Lot 3 Menuiseries extérieurs** : A.V.A Aluminium Verre Acier SARL domiciliée ZA des champs fleuris – rue Gustave Eiffel à FRANQUEVILLE SAINT-PIERRE (76520) pour un montant de 421 728.87€ H.T soit 506 074.64€ T.T.C.
- **Lot 4 Plafonds modulaires** : MARISOL SA domiciliée 24 bis rue de Monceaux à SAINT OMER EN CHAUSSEE (60860) pour un montant de 32 000€H.T soit 38 400€ T.T.C.
- **Lot 5 Electricité** : MERELEC – ELEC TERTIAIRE HABITAT SAS domiciliée 11, rue Pinçonlieu à BEAUVAIS (60000) pour un montant de 5 708.57€ H.T soit 6 850.28€ T.T.C.
- **Lot 6 Chauffage – Ventilation** : AFSB SARL domiciliée 1, rue des Poissonniers à ANSAUVILLERS (60120) pour un montant de 15 000€ H.T soit 18 000€ T.T.C.
- **Lot 7 Carrelages** : PRIZZON CARRELAGES SARL domiciliée 43, rue Lazare à COMPIEGNE (60200) pour un montant de 24 665.31€ H.T soit 29 598.37€ T.T.C.
- **Lot 8 Peintures** : SPRID SAS domiciliée 68, rue des 40 Mines à ALLONNE (60000) pour un montant de 13 545.98€ H.T soit 16 255.18€ T.T.C.

ARTICLE 2 : La dépense sera imputée aux crédits prévus à cet effet au budget du présent exercice.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise à monsieur le Sous-Préfet de Clermont au titre du contrôle de légalité

ARTICLE 5 : La présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil communautaire et figurera au registre des délibérations.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Fait à BRETEUIL, le 09/02/2021
Par délégation du conseil communautaire,
Monsieur le Président,

Jean CAUWEL

